

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 25 septembre 2018 à 19h00.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Véronique Prince, parent
Dominique Beauchemin, parent
Chantal Julien, parent
Isabelle Forcier, parent
Isabelle Desmarais, parent
Amélie Pomerleau, parent
Sophie Paquette, directrice
Karine Villeneuve, technicienne du service de garde
Vicky Guichard, éducatrice au service de garde
Amélie Ménard, enseignante
Annie Choinière, enseignante
Julie Dufresne-Choinière, enseignante
Karine Montreuil, enseignante
Kristine Galipeau, secrétaire
Johanna Fehlmann, membre de la communauté

Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :

Jacqueline Meunier, membre de la communauté

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Isabelle Forcier ouvre l'assemblée à 19h03.

2. Vérification du quorum

Mme Isabelle Forcier constate le quorum.

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Mme Isabelle Forcier propose Mme Kristine Galipeau comme secrétaire pour toutes les séances du C.É.

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Karine Villeneuve d'approuver la nomination de Mme Kristine Galipeau comme secrétaire pour les séances du C.É.

18CE1819-001

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Chantal Julien avec les modifications suivantes :

Devancer la nomination de deux membres de la communauté au point 5 et devancer l'adoption du calendrier des assemblées du CÉ pour 2018-2019 au point 6.

18CE1819-002

Adopté à l'unanimité

5. Nomination de deux membres de la communauté

Mme Johanna Fehlmann et Mme Jacqueline Meunier sont nommées au titre de représentante de la communauté.

6. Adoption du calendrier des assemblées du conseil d'établissement pour 2018-2019

Mme Sophie Paquette et les membres du C.É. déterminent les dates suivantes pour la tenue des C.É. en 2018-2019 :

23 octobre 2018

27 novembre 2018

18 décembre 2018

29 janvier 2019

26 février 2019

24 avril 2019

21 mai 2019

11 juin 2019

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Amélie Ménard d'approuver le calendrier des assemblées du C.É. tel que présenté.

18CE1819-003

Adopté à l'unanimité

7. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 4 juin 2018

Il est proposé par Mme Vicky Guichard et appuyé par Mme Amélie Ménard d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 juin 2018 tel que présenté.

18CE1819-004

Adopté à l'unanimité

8. Présentation des membres

Chaque personne présente est invitée à se présenter.

9. Dénonciation d'intérêts par écrit

Mme Sophie Paquette demande à tous les membres du C.É. de compléter la feuille de dénonciation d'intérêts pendant la rencontre et elle explique le pourquoi.

10. Procédure d'élection au poste de président (e)

Mme Sophie Paquette précise ses attentes quant au rôle de président et présente les procédures d'élection.

11. Élections d'un(e) président(e)

Les procédures d'élection ont été respectées et la personne élue au titre de présidente du C.É. est Mme Isabelle Forcier.

12. Élections du représentant au comité de parents

Les procédures d'élection ont été respectées et la personne élue au titre de représentant du comité de parents est Mme Isabelle Desmarais.

13. Consulter le C.É. sur les critères de sélection d'une direction

Mme Sophie Paquette demande l'avis du C.É. sur les critères de sélection d'une direction d'école.

- ❖ Point 1 : Changement de phrase : Le directeur doit adhérer aux valeurs et aux objectifs prioritaires du projet éducatif de l'école.

Point 2 : Changement de la phrase : Le directeur doit veiller à la mise en œuvre des moyens prioritaires par le projet éducatif de l'école. Le directeur doit s'assurer de la qualité de l'enseignement qui est dispensé à l'école pour assurer la réussite des élèves.

Les membres du C.É. se questionnent sur la réalité du dernier point qui stipule que le directeur doit envisager un mandat d'au moins trois ans afin de pouvoir assurer une stabilité dans notre milieu rural et de permettre l'implantation de liens solides et durables entre l'école et la communauté. Mme Sophie Paquette explique que les directions sont consultées par rapport à leurs intentions pour l'année suivante. Donc après discussions, les membres du C.É. désirent changer la durée du mandat pour une période d'au moins 5 ans.

14. Approuver les règles de régie interne

Mme Sophie Paquette nous présente les règles de régie interne. Le document a été envoyé préalablement aux membres du C.É.

Il est proposé par Mme Isabelle Desmarais et appuyé par Mme Chantal Julien d'approuver les règles de régie interne telles que présentées.

18CE1819-005

Approuvé à l'unanimité

15. Présentation du budget du CÉ

Mme Sophie Paquette nous informe que le conseil d'établissement a un budget de 200.00\$ qui doit servir à payer le déplacement des parents, les frais de gardiennage ou payer une partie du goûter lors du premier et dernier conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Véronique Prince et appuyé par Mme Karine Montreuil d'approuver le budget du C.É. tel que présenté.

18CE1819-006

Approuvé à l'unanimité

16. Approuver les sorties éducatives 2018-2019

Mme Sophie Paquette présente les sorties éducatives des différents niveaux de l'école. Elle nous présente également un document envoyé par la commission scolaire intitulé « Directive du MÉES émise le 7 juin dernier ». Elle nous explique également les nouvelles mesures pour les activités avec leur montant. Mme Isabelle Desmarais se questionne à savoir si on pourrait prendre un montant dans une nouvelle mesure afin de payer les activités. Mme Sophie Paquette explique que les montants sont déjà attribués à d'autres activités organisées par l'école comme la sortie au cinéma du mois de février. Les membres du C.É. soulèvent un questionnement par rapport au nombre d'activités et le prix élevé en 4^e année. Les membres du C.É. aimeraient savoir si des parents ont démontré de l'intérêt et s'il y a eu une participation auprès de l'OPP. Il semblerait qu'aucun mandat clair n'a été confié à l'OPP l'année dernière. Voici donc deux mandats clairs confiés à l'OPP : organiser une campagne de financement et une activité pour amasser de l'argent afin de rentabiliser le fonds à destination spécial pour les différents projets de l'école et de réduire la facture des activités.

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Chantal Julien d'approuver les sorties éducatives telles que présentées.

18CE1819-007

Approuvé à l'unanimité

17. Approuver l'entente pour les sorties spontanées

Mme Isabelle Forcier mentionne qu'il peut arriver en cours d'année que des occasions de sorties se présentent et qu'il n'est pas possible de faire approuver cette sortie par le C.É. avant que cette dernière n'ait lieu. Lors de ces occasions, la direction demande au C.É. de donner le pouvoir d'approuver cette sortie à la présidente du C.É. Il va de soi que le C.É. sera tenu au courant d'une telle sortie lors de la prochaine séance.

Il est proposé par Mme Véronique Prince et appuyé par Mme Karine Montreuil d'approuver l'entente des sorties spontanées telles que présentées.

18CE1819-008

Approuvé à l'unanimité

18. Approuver la campagne de financement du 3^e cycle

Mme Amélie Ménard nous informe que la campagne de financement du 3^e cycle consistera à vendre des recettes en pot. Deux compagnies ont soumissionné « Recettes en pot » et « Pots de folie ». La campagne de financement sera faite en collaboration avec « Recettes en pot », car le montant du profit est plus élevé, il y a moins de restriction et plus de choix. Ils ont 16 recettes différentes à 10\$ le prix de vente et 5\$ de profit pour chaque pot vendu. De plus, nous trouvons très intéressant le fait qu'il travaille avec des personnes ayant des handicaps et que pour chaque repas vendu, 1 repas est remis à une banque alimentaire locale.

Il est proposé par Mme Isabelle Desmarais et appuyé par Mme Amélie Pomerleau d'approuver la campagne de financement du 3^e cycle telle que présentée.

18CE1819-009

Approuvé à l'unanimité

19. Approuver les demandes de cours parascolaires dans l'école.

Il n'y a pas de demande pour les cours parascolaires dans l'école.

20. Budget mise à jour et Maternelle 4 ans

Mme Sophie Paquette nous fait une mise à jour du budget.

21. Rapport des partenaires

Direction :

Mme Sophie Paquette tient à souligner la belle réussite de l'activité du début d'année sous le thème des contes. Elle mentionne que les bibliothécaires vont faire des présentations dans les classes en lien avec le thème. De plus, devant le secrétariat un grand cygne est représenté avec la main de chaque élève et d'une différence qui les rend meilleurs. Mme Sophie Paquette trouve qu'il y a une très belle ambiance au niveau de l'équipe-école et que les enseignants sont motivés et participent aux formations. Elle nous informe que le projet porte-clés a débuté cette semaine avec les élèves du 1^{er} cycle et que le Trotibus n'aura pas lieu cet automne, car il n'y a pas eu d'inscriptions. Les billets d'or sont de retour et le 1^{er} thème est le suivant : « je dis merci et svp ». Il y aura un thème différent chaque mois. En terminant, les récréations prolongées débiteront le 4 octobre, et ce à toutes les 2 semaines de 14h20 à 14h50.

Déléguée comité de parents :

Enseignant : Mme Annie Choinière mentionne que les formations avec les orthophonistes vont continuer en 2^e année. Mme Amélie Ménard nous informe que les élèves de 6^e année ont un nouveau projet : le journal voyageur. Le journal voyageur est un cahier Canada qui voyagera à travers le monde de septembre à mai environ. Tous les élèves ont écrit un texte parlant d'eux, leur vie, leurs loisirs, leur famille. Ils ont posté les journaux à la personne qu'ils connaissent qui habite le plus loin de chez eux. Le destinataire devra écrire un texte sur lui et le poster également à la personne qui habite le plus loin de chez lui. Cette étape sera répétée jusqu'en mai, où le journal devra être posté à l'école. Nous pourrons alors lire le chemin parcouru par tous les journaux!

22. Questions à l'étude pour suivi

Mme Sophie Paquette fait un suivi concernant le Lab-école : la commission scolaire à rédiger une lettre afin de rassurer les écoles qui seront touchées par les changements de secteurs scolaires, car toutes sortes d'informations circulaient à ce propos.

23. Parole au public

Aucun public

24. Varia

24.1 La location de salle : Mme Sophie Paquette nous informe que M. Jacques Fontaine de Miel Fontaine désire louer la cafétéria pour une formation auprès des apiculteurs.

Suite à cette demande et pour être en mesure de répondre à toutes les demandes qui suivront, Sophie Paquette fait la proposition suivante pour encadrer la location des locaux :

- 1- Lorsqu'un partenaire à l'école (partenaire campagne de financement, donateur, enseignant, etc.) fait une demande de location, seront chargés : les taxes applicables à la location et les frais d'ouverture et de fermeture (si besoin il y a).
 - 2- Lorsqu'un membre de la communauté extérieur à l'école fait une demande de location, seront chargés : les frais complets établis par la CS (taux horaire de location du local, taxes applicables et frais d'ouverture et de fermeture).
- ❖ Bien entendu dans chacun des cas, le contrat de location en vigueur à la CS doit être complété et une preuve d'assurance responsabilité civile de 2M\$ doit être présentée.
 - ❖ La demande doit être présentée à la direction, la direction en prend état et accorde ou non la location (respect des exigences du contrat).

Résolution :

Il est proposé par Mme Julie Dufresne-Choinière et appuyé par Mme Véronique Prince d'approuver la location de la cafétéria à M. Jacques Fontaine ainsi que la proposition d'encadrement des locations.

18CE1819-010

Approuvé à l'unanimité

25. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Vicky Guichard de lever l'assemblée à 21h08.

18CE1819-011

Adopté à l'unanimité

Présidente

Directeur